



20^{ème} CERCLE STRATÉGIQUE FRANCO-ALLEMAND

Les perspectives du nucléaire civil et militaire : Regards croisés entre la France et l'Allemagne

Mulhouse, 11 et 12 juin 2009

INTRODUCTION

Le 20^{ème} Cercle stratégique franco-allemand, organisé par l'Institut de relations internationales et stratégiques (IRIS) et la Fondation Friedrich Ebert, a eu lieu à Mulhouse, les 11 et 12 juin 2009. Plutôt que d'explorer plusieurs thématiques comme ce fut le cas jusqu'à maintenant, ce cercle stratégique a été consacré à un thème principal : Les perspectives du nucléaire civil et militaire : Regards croisés entre la France et l'Allemagne.

Ce sujet est particulièrement approprié pour une discussion plus approfondie du fait de divers facteurs. D'un côté, le sujet est véritablement d'actualité étant donné les tensions internationales autour des ambitions nucléaires de l'Iran et de la Corée du Nord, et en raison du récent discours du président américain Barak Obama à Prague (le 5 avril 2009), dans lequel il a appelé à un monde sans armes nucléaires. De plus, la question du recours au nucléaire civil et militaire est un point de divergence entre Français et Allemands, ce qui a créé les conditions favorables à un véritable débat et échange d'idées.

Le futur du nucléaire civil dans le domaine de la production énergétique est un sujet de désaccord entre Français et Allemands. Avec plus de 80% de sa production intérieure d'énergie provenant du nucléaire, la France est un leader mondial dans ce domaine. L'Allemagne, en revanche, a choisi d'abandonner progressivement l'usage du nucléaire et les deux-tiers des Allemands veulent continuer voir accélérer ce processus d'abandon. Ces deux perspectives opposées et les arguments respectifs de chacun ont fourni aux participants l'opportunité de discuter de plusieurs questions liées à l'énergie nucléaire civile, notamment l'environnement (changement climatique, traitement des déchets nucléaires, énergies renouvelables), les facteurs économiques (coûts liés à la construction et à l'entretien des centrales nucléaires, prix fluctuants de l'énergie du fait d'une dépendance aux énergies fossiles provenant de l'étranger) et la sécurité (lutte contre la prolifération et les possibles accidents sur les sites hébergeant des réacteurs).

Ce dernier point—la sécurité—a été au centre de la deuxième discussion : Technologies nucléaires civiles et exportations : sûreté et non-prolifération. Leader mondial dans le domaine du nucléaire, la France souhaite naturellement continuer à exporter son savoir-faire. L'Allemagne, même si elle est en train d'abandonner la production intérieure d'énergie nucléaire, héberge toutefois plusieurs sociétés spécialisées dans ce domaine, en particulier Siemens, qui souhaitent développer leurs activités.

L'exemple le plus évident de risque de prolifération est l'essai indien d'une bombe atomique en 1974 qui a été réalisé par la fabrication de plutonium dans un petit réacteur de recherche que le Canada avait fourni comme partie d'un programme plus grand de « transfert de tech-

nologies » pendant les années cinquante et soixante. Un exemple plus contemporain de prolifération est celui du réseau d'Abdel Qader Khan et ses connections avec les programmes nucléaires de l'Iran, de la Libye et de la Corée du Nord.

La deuxième journée du cercle stratégique s'est concentrée sur l'usage militaire du nucléaire. La première discussion du jour était axée sur l'avenir des armes nucléaires. Les débats ont porté plus spécifiquement sur l'enjeu pour l'Europe d'une doctrine commune de dissuasion, ainsi que sur les défis posés par la prochaine conférence d'examen du Traité sur la non-prolifération des armes nucléaires (TNP) en 2010. Le discours d'Obama du 5 avril à Prague a ajouté une autre dimension à un enjeu sur lequel les points de vue des Français et des Allemands ne coïncident pas toujours. En raison de son statut de puissance nucléaire européenne, la position de la France sur la dissuasion est d'une manière générale plutôt en faveur d'une dissuasion minimum qui renforcerait la sécurité de l'Europe. L'Allemagne, par contre, reste fermement opposée aux armes nucléaires et a de fait favorablement accueilli le discours d'Obama.

La quatrième et dernière discussion du vingtième cercle stratégique a été consacrée à un dialogue sur les risques de prolifération nucléaire et sur les mesures à envisager. Les discussions se sont concentrées sur les instruments existants de lutte contre la prolifération nucléaire, tels que le TNP et l'Initiative de Sécurité contre la Prolifération (ISP). De plus, le cercle a également examiné le rôle que les groupes terroristes et autres acteurs non étatiques pourraient potentiellement jouer dans la prolifération nucléaire.

Comme les années précédentes, de nombreux politiques, spécialistes et représentants d'entreprises ou d'institutions concernées ont pris part au cercle stratégique franco-allemand dont le résultat fut un dialogue ouvert et stimulant sur des enjeux d'actualité.

Programme

Jeudi 11 juin 2009

Quel futur pour le nucléaire civil dans le paysage énergétique?

Lutz Mez, Directeur adjoint du Centre de recherche sur la politique de l'environnement, Université libre de Berlin

Christian Cleutin, Directeur général de l'agence d'approvisionnement Euratom, Commission européenne

Débat

Modérateur : **Ernst Hillebrand**, Directeur du bureau parisien de la FES

Technologies nucléaires civiles et exportations : sûreté et non-prolifération

Perspectives allemandes

Oliver Thränert, senior fellow, groupe de travail « politique de sécurité », Stiftung Wissenschaft und Politik/ETH Zurich

Perspectives françaises

Denis Le Fers, Adjoint au sous-directeur Contrôle et prolifération, DAS, Ministère de la Défense

François Scheer, Conseiller International de la Présidente du Directoire, AREVA

Débat

Modérateur : **Arthur Paecht**, Président d'honneur de l'IRIS

Vendredi 12 juin 2009

Quel avenir pour l'armement nucléaire ?

- Quelle dissuasion pour l'Europe ?
- Enjeux de la conférence d'examen du TNP en 2010

Présentation de l'étude de l'Institut SIPRI : "The Future of Nuclear Weapons in NATO"

Ian Anthony, Senior fellow, SIPRI

Perspectives allemandes

Gernot Erler, Ministre adjoint aux Affaires étrangères

Perspectives françaises

Jean-Marie Bockel, Secrétaire d'Etat à la défense et aux anciens combattants auprès du ministre de la Défense

Débat

Modérateur : **Pascal Boniface**, Directeur de l'IRIS

Prolifération nucléaire : quel risque ? Quelles mesures ?

- Les instruments de lutte contre la prolifération : le PSI et la résolution 1540
- Prolifération et groupes terroristes : quels risques quels scénarios ?

Perspectives allemandes

Uta Zapf, Députée, Deutscher Bundestag

Perspectives françaises

Jean-Pierre Chevènement, Sénateur du Territoire de Belfort, Vice-Président de la commission des affaires étrangères, de la défense et des forces armées du Sénat

Xavier Jarry, Conseiller militaire du directeur des Applications militaires, Commissariat à l'Energie Atomique

Débat

Modérateur : **Jean-Pierre Maulny**, Directeur adjoint de l'IRIS

QUEL FUTUR POUR LE NUCLÉAIRE CIVIL DANS LE PAYSAGE ÉNERGÉTIQUE ?

Lutz Mez, Directeur adjoint du Centre de recherche sur la politique de l'environnement, Université libre de Berlin

Christian Cleutinx, Directeur général de l'agence d'approvisionnement Euratom, Commission européenne

Débat

Modérateur : **Ernst Hillebrand**, Directeur du bureau parisien de la FES

Les Allemands trouvent que le nucléaire civil est une méthode dangereuse pour la production énergétique. Beaucoup de questions restent sans réponse, comme celle du traitement des déchets nucléaires et celle de la sécurité des centrales nucléaires. Quelques exemples dans l'histoire—Tchernobyl et Three Mile Island étant deux des plus catastrophiques—démontrent que ces inquiétudes sont fondées. Les Français argumentent toutefois que la technologie a fait des progrès considérables depuis ces incidents et que le risque d'accident a été réduit de façon significative. La position allemande a été exposée par Lutz Mez, Directeur adjoint du Centre de recherche sur la politique de l'environnement au sein de l'Université libre de Berlin. Celle de la Commission européenne a été illustrée par Christian Cleutinx, Directeur général de l'agence d'approvisionnement Euratom.

La plupart des adeptes du nucléaire civil insistent fréquemment sur l'argument de l'(in)dépendance énergétique. On a pu le constater fin 2008/ début 2009, quand l'Ukraine et la Russie se sont accrochées sur les enjeux de coût, de transit et l'utilisation des pipelines, c'est aussi l'Europe qui en a subi les conséquences. À cause cette dépendance énergétique européenne à l'égard du gaz russe, des millions des citoyens de l'Union européenne (UE) ont été laissés sans chauffage pendant l'hiver. Si certains pays membres de l'UE possèdent des réserves de pétrole et/ou de gaz—par exemple la Grande Bretagne—la plupart d'entre eux sont tributaires des importations d'énergie. La France fait figure d'exception : le développement considérable de son industrie nucléaire lui permet d'être exportateur net d'électricité. Ainsi le recours au nucléaire représente une solution utile, tout au moins partielle, à la dépendance énergétique. En utilisant des centrales nucléaires locales, les pays européens disposent de gages d'indépendance. Outre l'argument de l'indépendance énergétique, on peut aussi faire valoir le fait que le prix du nucléaire est relativement stable. Ainsi, une fois les centrales construites, les coûts de maintenu et d'entretien sont peu fluctuants. Une telle stabilité des prix est une garantie d'indépendance pour les Européens pour les préserver des décisions arbitraires de certains pays étrangers.



Lutz Mez, Freie Universität Berlin, Ernst Hillebrand, FES Paris, Christian Cleutinx, Euratom

Ceux qui défendent l'expansion du nucléaire civil mettent aussi en avant le fait que les sources d'énergies renouvelables—considérées par les opposants du nucléaire comme une meilleure solution pour répondre au dilemme énergétique européen, et même mondial—ne sont pas encore viables. L'énergie produite par les sources renouvelables ne suffit pas pour satisfaire la demande. De plus, les énergies renouvelables offrent moins de garanties de constance en approvisionnement comme en prix car elles dépendent souvent de facteurs instables tels que l'éclat du soleil pour le solaire ou le souffle du vent pour l'éolien. Concernant la durabilité du nucléaire, beaucoup affirment que—bien que l'uranium et les autres matières utilisées soient des ressources limitées—les estimations tablent sur l'existence de ressources qui permettraient de fournir le monde entier en énergie pendant des milliers d'années. Etant donné que le nucléaire n'émet ni CO² ni autres produits chimiques ayant une influence négative sur le changement climatique, il constitue une bonne alternative à la problématique du changement climatique.

L'Europe est précurseur en termes d'énergie nucléaire civile et peut donc se prévaloir d'une position de leader sur cette question. Des avancées supplémentaires du secteur nucléaire européen pourraient par conséquent jouer un rôle important dans la relance de l'économie en créant des emplois, en favorisant le dynamisme de la production d'acier et de béton, etc. Si l'énergie nucléaire n'est sans doute pas la seule réponse au réchauffement climatique, elle peut indéniablement jouer un rôle positif. Comme l'a expliqué un participant, malgré les dangers inhérents au nucléaire, il ne faut pas pour autant le diaboliser et l'exclure du bouquet énergétique. En fin de compte, les adeptes du nucléaire ont indiqué que française à placer le nucléaire au cœur de la politique énergétique était légitime et donc que même si les Allemands ne perçoivent pas les choses comme telles, ils se devaient de respecter les choix de la France. La plupart des sources énergétiques ont des aspects négatifs. Tant qu'une meilleure solution, compatible à la fois avec le souci d'indépendance énergétique et avec la problématique du réchauffement climatique, n'aura pas été trouvée, alors le nucléaire peut et doit continuer à être perçu comme une alternative légitime.



Ernst Hillebrand, FES Paris, Christian Cleutin, Euratom, Jean-Pierre Maulny, IRIS

Les Allemands ont exposé leurs principaux arguments contre le nucléaire en insistant sur la question des déchets nucléaires et sur les risques de catastrophe industrielle. Ils ont aussi soulevé la question du coût du nucléaire et des ressources humaines engagées. De moins en moins d'étudiants décident d'étudier la physique et l'ingénierie nucléaire. Or faute d'un réservoir important d'experts et de scientifiques, il deviendra de plus en plus difficile de maintenir les niveaux actuels de fonctionnement dans le domaine du nucléaire, sans parler des perspectives d'expansion qui sont de fait réduites. Il a été indiqué, par exemple, que de nombreux experts français prendront bientôt leur retraite. Or si la France veut maintenir son industrie nucléaire dans les meilleures conditions de sécurité, il lui faudra remédier à ce problème de ressources humaines disponibles. En plus du coût des centrales nucléaires, il faut prendre en compte le temps pris entre la décision de construire une centrale et le moment où

elle commence à être opérationnelle : ce délai est en moyenne environ de dix-sept ans. En raison des coûts élevés pour la construction, le fonctionnement et la maintenance des centrales nucléaires, ainsi que pour le traitement des déchets nucléaires, les subventions d'État sont conséquentes et essentielles pour la survie cette industrie. Les Allemands soulignent pour leur part que toutes ces subventions sont autant de ressources qui pourraient être affectées au développement de sources d'énergies renouvelables.

Outre les interrogations sur les ressources humaines et les coûts, les principaux arguments évoqués par les opposants au nucléaire sont ceux qui traitent des problèmes d'environnement et de sécurité. La sécurité des sites nucléaires dans leur fonctionnement (fusion du cœur du réacteur, fuites) ainsi que leur préservation contre des menaces externes (vols, attentats) sont des questions très importantes, dans le premier cas en lien avec des dangers de pollution, dans le deuxième cas par rapport aux risques de prolifération. Les centrales nucléaires exigent les plus hauts niveaux de sécurité et la sécurité absolue ne sera jamais garantie.

La question de l'environnement est utilisée comme argument du côté français comme du côté allemand. Alors que les avocats du nucléaire soulignent l'absence d'émission de gaz à effet de serre comme une raison justifiant le développement de l'énergie nucléaire, les opposants rétorquent que la question du traitement des déchets nucléaires et de la durée durant laquelle les isotopes constituent une menace radioactive doivent encore faire l'objet d'études plus approfondies. De plus, si on tenait compte de toutes les émissions polluantes qui ont cours tout au long de la chaîne de construction et de fonctionnement d'une centrale nucléaire, on remarquerait que les centrales nucléaires émettent environ la même quantité de gaz à effet de serre que les autres méthodes de production énergétique.

L'argument principal développé par les opposants au nucléaire est celui du traitement des déchets. Actuellement, aucune solution durable n'a été trouvée pour répondre à ce problème. Divers participants ont exprimé des doutes sur la manière de traiter les déchets nucléaires dans les pays en voie de développement. Peuvent-ils être transportés et éliminés d'une manière écologique—sans parler de sécurité ? Tant que ces interrogations n'auront pas été levées, les opposants estiment que la question de l'expansion du nucléaire civil ne peut être abordée de manière réaliste, car tous les tenants et aboutissants ne sont pas maîtrisés.

Face à ces doutes sur les différents coûts - économiques, écologiques, et même sécuritaires, la question est posée ainsi par les Allemands : pourquoi considérons-nous toujours autant l'énergie nucléaire comme la meilleure alternative au lieu de concentrer nos efforts sur le développement de sources d'énergies renouvelables qui sont réalisables et durables ? Les adeptes des énergies renouvelables considèrent que ce secteur peut potentiellement créer davantage d'emplois que celui des combustibles fossiles et du nucléaire et pourrait donc constituer une meilleure réponse à la crise économique.

Comme l'a indiqué un participant, la question du nucléaire civil entre Français et Allemands est devenue quasi existentielle. Le nucléaire constitue presque un trait de la culture française alors que s'y opposer est une position qui imprègne de plus en plus la société allemande. Dans ce contexte, la question est traitée de part et d'autre en restant fidèle à une ligne collective. Comme tel, il est difficile pour les deux pays—avec des points de vue opposés—d'aboutir à un accord.

Au-delà du clivage franco-allemand – pour ou contre le nucléaire ?-, la question se pose du type de message que l'Union européenne veut et peut envoyer au reste du monde. Veut-elle que les pays qui ne sont peut-être pas capables de développer et/ou de garantir la sécurité des centrales nucléaires essaient tout de même de le faire ? Ou vaut-il mieux que l'UE montre l'exemple en privilégiant par précaution le développement d'énergies renouvelables plutôt que l'expansion de l'énergie nucléaire ? Un modèle fondé sur le développement des énergies renouvelables permettrait de privilégier sans risque la promotion de solutions durables. Quoi qu'il en soit, l'enjeu est de faciliter l'accès des pays en voie de développement à la technologie grâce à la coopération, pour notamment permettre des économies d'échelle quelque soit le domaine concerné.

TECHNOLOGIES NUCLÉAIRES CIVILES ET EXPORTATIONS : SÉCURITÉ ET NON-PROLIFÉRATION

Perspectives allemandes

Oliver Thränert, senior fellow, groupe de travail « politique de sécurité », Stiftung Wissenschaft und Politik/ETH Zurich

Perspectives françaises

Denis Le Fers, Adjoint au sous-directeur Contrôle et prolifération, DAS, Ministère de la Défense
François Scheer, Conseiller International de la Présidente du Directoire, AREVA

Débat

Modérateur : **Arthur Paecht**, Président d'honneur de l'IRIS

Concernant les enjeux de réduction des risques de prolifération et de sécurisation des sites nucléaires civils, la France et l'Allemagne s'accordent sur de nombreux points. Personne ne souhaite que de trop faibles mesures de contrôle puissent ouvrir la voie à la prolifération illégale ou à des événements irrémédiables tels les catastrophes industrielles et les pollutions chimiques. Mais cela n'empêche pas la France de vouloir dans le même temps continuer à exporter son savoir-faire pour maintenir son rôle de leader dans le secteur nucléaire civil. Alors que l'Allemagne s'est engagée à éliminer progressivement la production nationale et l'utilisation de l'énergie nucléaire, elle abrite encore des leaders du secteur qui ont leur siège dans le pays, tel Siemens. La question n'est donc pas de savoir si la prolifération et les risques doivent être prévenus et réduits, mais plutôt de savoir comment ceci peut être accompli, ce qui passe par une évaluation précise des risques pour ensuite bien identifier les limites du secteur nucléaire civil. Sur ce point de méthode, on a pu observer des opinions différentes entre Français et Allemands. Oliver Thränert, Senior Fellow au groupe de travail « politique de sécurité » de la Stiftung Wissenschaft und Politik et actuellement à l'ETH de Zurich a exprimé le point de vue allemand, tandis que Denis Le Fers, Adjoint au sous-directeur Contrôle et prolifération, Délégation aux Affaires stratégiques, Ministère de la Défense, et François Scheer, Conseiller International de la Présidente du Directoire d'AREVA, ont présenté les positions de l'Etat français et de l'industrie.

Le débat concernant la prolifération, tout en s'intéressant à plusieurs reprises à des précédents négatifs, s'est particulièrement focalisé sur des problématiques contemporaines, comme dans les cas de l'Iran et de la Corée du Nord. Sur les mesures à prendre, l'accent a été mis sur le développement de procédures de vérification et sur l'enjeu d'internationalisation de ce secteur afin de permettre davantage de surveillance, de transparence et de contrôle.



Arthur Paecht, IRIS, Oliver Thränert, SWP

Conformément à l'article IV du Traité de non-prolifération (TNP), chaque État membre a le droit d'utiliser l'énergie nucléaire à des fins pacifiques. Néanmoins, plusieurs précédents, comme par exemple l'Inde entre les années 50's et 70's ou l'Irak sous Saddam Hussein dans les années 80's, illustrent les limites de cet article dès lors que les États l'utilisent comme façade pour développer en sous-main des programmes dont la finalité n'est pas que civile. Aujourd'hui, les principales préoccupations tournent autour des programmes nucléaires de l'Iran et de la Corée du Nord. Alors que la Corée du Nord a déjà mis au point une arme nucléaire et s'est retirée du TNP, l'Iran est seulement soupçonné de chercher à atteindre cet objectif sous couvert d'un programme d'énergie nucléaire civile. Cependant, plusieurs observateurs expriment des doutes sur les véritables velléités nucléaires des dirigeants religieux iraniens et soulignent la menace qui pèse de fait sur le TNP. Il a également été souligné qu'une fois que les pays atteignent un certain niveau de technologie nucléaire, ils sont habituellement enclins à développer toujours plus leurs capacités nucléaires, y compris si cela a trait au domaine militaire. À ce titre, un article écrit par deux scientifiques américains de l'administration Clinton a été mentionné, dans lequel ils font valoir l'idée que l'Iran ne doit pas posséder l'énergie nucléaire, car une fois acquis un certain niveau de compétences, elle voudrait sans doute avoir la capacité d'enrichir l'uranium —c'est précisément ce qui s'est passé. En outre, dans le cas de l'Iran, l'Agence internationale de l'énergie atomique (AIEA) n'a pas été en mesure de démontrer si le programme nucléaire iranien était pacifique ou s'il avait pour but de créer des armes. Cela souligne l'importance des deux points suivants: la vérification et l'internationalisation.

L'AIEA est le principal organisme responsable de la vérification, de manière indépendante, de la conformité des programmes de développement d'énergie nucléaire civile avec les règlements internationaux. Désormais, les inspecteurs de l'AIEA peuvent vérifier et évaluer bien plus que ce n'était le cas auparavant, mais leur accès est encore limité. Beaucoup de pays qui désirent poursuivre un programme nucléaire considèrent la présence d'inspecteurs internationaux comme une violation de leur souveraineté et ne coopèrent donc qu'avec réticence. En conséquence, pour remédier à ces insuffisances et obstacles, il est important que les initiatives d'inspection et mécanismes de contrôle des programmes puissent être développés en tenant compte au mieux de cette susceptibilité des pays concernés quant à leurs fonctions souveraines.



Denis Le Fers, DAS, Botschafter François Scheer, Areva

Une solution possible à au moins une partie de la question de la prolifération est celle de l'internationalisation. Dans cette logique, au lieu d'importer des savoir-faire et des matériaux en provenance d'autres États, le seul interlocuteur serait une organisation internationale - comme une banque d'uranium de l'AIEA - dont le champ de compétences serait la diffusion de l'expertise nucléaire et l'aide à l'acquisition de matériel. De cette façon, il n'y aurait qu'un seul recours possible et légal à l'expertise dans le domaine nucléaire. Comme tous les pays seraient alors soumis aux mêmes contrôles et contraintes, cela permettrait d'atténuer les ac-

cusations d'ingérence. Néanmoins, cela soulève une autre série de questions. D'une part, un tel système international est-il économiquement possible et selon quels critères d'adhésion les différents pays pourraient-ils avoir accès à une telle expertise ? D'autre part, une telle institution serait de nature à remettre en cause l'article l'art. IV du TNP.

Outre les craintes concernant les programmes nucléaires de l'Iran et de la Corée du Nord, il existe également des préoccupations au sujet de l'Égypte, de la Syrie, du Pakistan et de l'Arabie saoudite. Bien qu'on ne pense pas que l'Égypte cherche à terme à disposer de l'arme nucléaire, des inquiétudes subsistent quant aux sites où elle pourrait abriter de l'uranium et sur la sécurité de ces lieux. Les inquiétudes quant aux vellétés de la Syrie de se doter peu à peu de l'arme nucléaire ont augmenté de manière significative après le bombardement par Israël d'une installation nucléaire suspecte en Syrie. Le fait que la Syrie n'ait pas réagi de manière significative à cette attaque nourrit encore plus les doutes, et ce d'autant plus que la Syrie a développé des liens avec la Corée du Nord. L'Arabie saoudite également, prenant acte du nouvel équilibre régional post-guerre d'Irak, marqué notamment par un Iran candidat au nucléaire militaire, pourrait entretenir des vellétés d'enrichissement. Quoiqu'il en soit, cette nouvelle donne stratégique d'un Iran nucléaire ne peut qu'aboutir à une course aux armements – y compris nucléaires – au Proche-Orient. Comme l'Arabie saoudite a massivement financé le programme d'armement nucléaire du Pakistan, on estime qu'elle pourrait obtenir une arme nucléaire dans un délai relativement court.

Face à un certain nombre de préoccupations sur le sujet de la prolifération, de nombreux participants ont toutefois exprimé leur confiance en l'industrie nucléaire en soulignant que celle-ci n'avait jamais été aussi sûre que maintenant, ce qui contribue à réduire le risque de prolifération par le respect d'un certain nombre de précautions. Les promoteurs du secteur nucléaire ont indiqué que le président français Nicolas Sarkozy avait officiellement déclaré que tout pays souhaitant avoir accès à la technologie nucléaire à des fins pacifiques devait y être autorisé, mais ce bien entendu après la vérification de certains critères et exigences. Comme cela a été souligné au cours du débat, il n'existe aucune autre industrie au monde qui soit autant contrôlée que le secteur nucléaire. Contrairement à ceux qui soutiennent l'internationalisation du secteur nucléaire comme mentionné ci-dessus, d'autres étaient d'avis que, même s'ils sont importants, les mécanismes internationaux ne devaient pas forcément être la règle. Le recours à ceux-ci devait plutôt être privilégié dans l'hypothèse d'un échec des négociations et procédures de contrôle entre le fournisseur et l'acheteur, et ce afin de favoriser les relations bilatérales plutôt que les accords internationaux multilatéraux. Un participant a en outre contesté le lien entre un usage civil accru de la technologie nucléaire et l'augmentation des arsenaux nucléaires en arguant qu'il n'existait pas d'exemple de pays ayant développé des armes nucléaires par l'utilisation du nucléaire civil.

En outre, il a été souligné que la technologie nucléaire était extrêmement difficile à développer et/ou à reproduire. Cela n'est pas nouveau et a toujours été le cas. Par ailleurs, plus la technologie nucléaire civile se développe, plus les marges de transmission se réduisent, et de fait la prolifération est moins probable. Le développement de réacteurs de quatrième génération devrait permettre d'éliminer un grand nombre de risques. Pour l'industrie nucléaire, chargée de se conformer à la réglementation et aux contrôles, la question de la prolifération, n'est pas un problème technique ou industriel, mais plutôt un problème purement politique. En conséquence, c'est à la communauté internationale et non à l'industrie nucléaire de surveiller et réduire les risques de prolifération hors du champ des règlements existants.

Comme plusieurs participants l'ont souligné, l'enjeu est de faire en sorte que les pays qui n'apportent pas suffisamment de garanties de sécurité dans l'exploitation et l'entretien d'installations nucléaires s'orientent plutôt vers d'autres formes d'énergie et renoncent à l'énergie nucléaire tant qu'ils n'en maîtrisent pas les contraintes. Technologies et matériaux nucléaires devraient être exportés seulement vers des pays dignes de confiance, c'est-à-dire en mesure d'assurer la sécurité de leurs installations. Mais cette analyse a certaines limites : qui détermine si un pays est digne de confiance ou douteux ? Et que faire si un pays considéré comme fiable à l'origine adopte soudainement un comportement «douteux» après avoir

obtenu la technologie nucléaire par des voies légales ? Cela pourrait se manifester à la suite d'un coup d'état ou tout simplement au lendemain d'élections démocratiques. On peut à cet égard évoquer l'exemple de la coopération entre Siemens et l'Iran (sous le Shah) sur la construction d'un réacteur. À cette époque, les pays occidentaux n'avaient pas de difficultés à coopérer avec le régime iranien, puis la donne a changé suite à la Révolution islamique de 1979. Ces incertitudes d'ordre politique, associées aux risques posés par la technologie nucléaire, nous amènent à la question suivante : Est-ce que toutes les exportations de technologie nucléaire (matériel ou expertise) contribuent significativement à la prolifération ?

Sur le thème de la sécurité des installations existantes, il a été souligné que les mesures de sécurité et la culture de la sécurité peuvent varier dans une large mesure selon les pays. Or cela est inquiétant dans le cas de plusieurs pays où des entreprises terroristes peuvent être facilitées par ce défaut de sécurisation des installations. Si l'on peut exclure la menace d'élaboration d'une bombe nucléaire par des terroristes étant donné le niveau de technicité que cela exige, on ne peut que s'inquiéter du danger que représenterait le fait que des terroristes disposent de substances radioactives qui pourraient être utilisées dans une « bombe sale » ou un « dispositif de dispersion radiologique » (DDR). Cependant, ce dernier point a été largement nuancé dans le débat car si des groupes terroristes cherchaient à se procurer du matériel pour un DDR, ils pourraient en trouver dans de nombreux autres endroits, comme les hôpitaux, qui sont beaucoup moins surveillés à ce niveau que les centrales nucléaires.

Un autre risque est que les terroristes obtiennent de l'uranium ou du plutonium de qualité, ce qui leur permettrait de créer une arme nucléaire. Afin d'y remédier, il a été expliqué que certains processus techniques tendent à réduire de manière significative l'utilité du matériel nucléaire à des fins terroristes. Ainsi si on utilise dès le début les processus de mélange d'uranium et de plutonium, on élimine du matériel utile à la fabrication d'armes. Cela n'exclurait pas les DDR, mais comme on l'a vu, des DDR construits avec des matériaux provenant de centrales nucléaires ne sont pas considérés comme une hypothèse vraisemblable.

Des préoccupations ont également été exprimées au sujet de l'existence de réacteurs expérimentaux. En général, ils sont beaucoup moins sûrs que les centrales nucléaires, notamment parce que des étudiants et des professeurs y ont accès. En outre, beaucoup d'entre eux ont des quantités considérables de matériaux radioactifs et peuvent donc être la cible d'individus ou de groupes qui essaient d'acquérir des matériaux nucléaires.



Ernst Hillebrand, FES Paris, Angelica Schwall-Düren, députée

QUEL AVENIR POUR L'ARMEMENT NUCLÉAIRE ?

- Quelle dissuasion pour l'Europe ?
- Enjeux de la conférence d'examen du TNP en 2010

Présentation de l'étude de l'Institut SIPRI: "The Future of Nuclear Weapons in NATO"

Ian Anthony, Senior fellow, SIPRI

Perspectives allemandes

Gernot Erler, Ministre adjoint aux Affaires étrangères

Perspectives françaises

Jean-Marie Bockel, Secrétaire d'Etat à la défense et aux anciens combattants auprès du ministre de la Défense

Modérateur : **Pascal Boniface**, Directeur de l'IRIS

Dans un discours tenu à Prague, en République tchèque, le 5 avril 2009, le président américain B. Obama a appelé à un monde sans armes nucléaires. Dans le discours, il a bien précisé que, même si cet objectif ne serait peut-être pas atteint au cours de sa vie, tout le monde a la responsabilité d'œuvrer à tendre vers cet objectif. Ce changement de posture et de rhétorique du chef de l'État de l'un des deux plus puissants États nucléaires a ouvert la voie à un dialogue renouvelé en Europe sur ce sujet. La question est de savoir comment l'Europe doit se positionner dans ce débat. Pour lancer ce dialogue, Ian Anthony, Senior Fellow au Stockholm International Peace Research Institute (SIPRI), a présenté l'étude du SIPRI intitulée « The Future of Nuclear Weapons in NATO » (L'avenir des armes nucléaires dans l'OTAN). Après son exposé, Gernot Erler, ministre adjoint aux affaires étrangères, et Jean-Marie Bockel, secrétaire d'Etat à la défense et aux anciens combattants auprès du ministre de la Défense, ont respectivement évoqué les positions allemande et française. Etant donné les positions divergentes de la France et de l'Allemagne, tant du fait d'une différence de statut - la France étant l'un des deux seuls États européens dotés de l'arme nucléaire, avec la Grande-Bretagne - que du fait de leurs avis différents concernant le rôle que doivent jouer les armes nucléaires dans une stratégie de défense européenne commune, ce sujet fut l'occasion d'un débat rigoureux. .



Ian Anthony, SIPRI, Jean-Marie Bockel, Secrétaire d'Etat à la Défense et aux anciens combattants auprès du Ministre de la Défense, Pascal Boniface, IRIS, Gernot Erler, Ministre adjoint aux affaires étrangères

Aujourd'hui, bien que la majorité des pays dotés d'armes nucléaires maintiennent leurs arsenaux, ils ont toutefois réduit le nombre et l'éventail des systèmes d'armes nucléaires dont ils disposaient. La France, par exemple, maintient des systèmes sous-marins et des systèmes air-sol. Le Royaume-Uni, l'autre puissance nucléaire européenne, ne dispose que d'un seul système de lanceurs, le Trident. Les États-Unis ont pour leur part une triade de systèmes, même si

certaines pensent qu'eux aussi, à un moment, seront amenés à réduire ces systèmes de lanceurs au profit d'un seul. D'une manière générale, en raison d'une atténuation de la menace de guerre nucléaire depuis la fin de la guerre froide, on a constaté une importante réduction des systèmes de lanceurs en Europe.

Malgré ces importantes réductions d'arsenaux nucléaires et de systèmes de lanceurs, la dissuasion nucléaire reste primordiale dans la politique de l'OTAN. Selon une étude récente du SIPRI, trois questions graves doivent être davantage explorées.

Tout d'abord, l'évaluation des menaces a changé. En raison de la nature évolutive des pays proliférants, les problèmes que l'on pensait voir surgir à l'horizon d'une trentaine d'années se profilent finalement dès à présent. Certaines menaces ont été une surprise, par exemple l'attaque par Israël d'une installation syrienne qui avait développé des capacités plus vite que ce que l'on aurait pu prévoir. En outre, les avis sont partagés sur les intentions politiques de la Russie : certains craignent une Russie devenue plus assertive, là où d'autres soulignent qu'il ne faut pas croire qu'une nouvelle Guerre froide soit en train de commencer. Enfin, le fait que des États « voyous » et/ou des acteurs non étatiques obtiennent des armes nucléaires constitue une incertitude majeure. Pour empêcher les États voyous d'acquérir des armes nucléaires, l'OTAN et d'autres alliances veillent à ne pas déployer leurs arsenaux nucléaires autres et formes de technologie sensible dans leur proximité. Après le 11 Septembre, de nombreuses personnalités politiques ont fait des déclarations affirmant que les armes nucléaires pourraient être utilisées dans la guerre contre le terrorisme. Toutefois, on attribue ces déclarations au choc des attentats du 11 septembre car ils ont pour la plupart regretté ensuite d'avoir fait de telles déclarations.



Gernot Erler, ministre adjoint aux Affaires étrangères, Uta Zapf, députée, Axel Berg, député

Ensuite, les dimensions techniques des forces armées peuvent potentiellement résoudre une partie de la «question nucléaire» eux-mêmes. À titre d'exemple, il a été indiqué que les États-Unis envisagent d'éliminer progressivement le F-16 et certains autres avions de son armée. Ceux-ci pourraient être remplacés, notamment par le F-35. Quoi qu'il en soit, si le choix se porte sur des lanceurs qui ne sont pas certifiés pour des missions nucléaires, cela irait dans le sens d'une élimination progressive entraînée de manière naturelle sur la base de contraintes de procédures de certification et de simples changements dans la technologie des lanceurs. Enfin, des préoccupations politiques comme la solidarité et l'équité, conditionnent également de plus en plus l'utilisation d'armes nucléaires, voire la rendent improbable. Au sein de l'Alliance, il faudrait obtenir un consensus entre les vingt-huit membres avant de pouvoir utiliser les armes nucléaires en cas d'urgence. Cet obstacle majeur remet en cause la capacité des armes nucléaires de l'Alliance à servir véritablement de moyen de dissuasion efficace. En conséquence, il y a beaucoup de questions qui ont émergé sur la façon dont le prochain concept stratégique de l'OTAN devrait être formulé. En tenant compte de ces questions, il a été recommandé que l'option de l'élimination des arsenaux nucléaires soit maintenue.

Les Français, qui sont pour la plupart favorables au maintien des arsenaux nucléaires, fondent leur argumentation sur l'idée que l'Union européenne doit être en mesure de se battre et lutter contre toutes les attaques provenant de l'étranger, quelles qu'elles soient, y compris nucléaires. D'importants stocks de combustible nucléaire continuent d'exister et le monde est devenu plus instable—des surprises sont possibles à tout moment. En conséquence, toutes les options doivent rester disponibles pour protéger les États membres de toutes les manières possibles. Les stocks d'armes nucléaires de la France contribuent donc à la défense de l'ensemble de l'Alliance. Il a tout de même été précisé que les armes nucléaires de l'Europe ont pour seul objectif la dissuasion — et non pas l'hypothèse d'une première attaque—, et donc elles ne seraient utilisées qu'en cas de situation extrême, comme dans le cas d'une menace existentielle.



Ian Anthony, SIPRI, Jean-Marie Bockel, Secrétaire d'Etat à la défense et aux anciens combattants auprès du Ministre de la Défense,, Pascal Boniface, IRIS

De leur côté, les Allemands sont très attachés à l'idée de Global Zero—un monde sans armes nucléaires. Ce concept est d'ailleurs revenu au cœur de la scène politique internationale et le discours du président des États-Unis Obama à Prague lui a donné un nouveau souffle. Cette inclinaison est interprétée comme un basculement fondamental dans la politique étrangère américaine. En conséquence, l'Europe devrait également revoir sa politique. Les menaces nord-coréenne et iranienne affaiblissent considérablement le TNP. Aujourd'hui, le monde n'est pas confronté à une menace majeure prenant le pas sur toutes les autres, comme dans le monde bipolaire, mais plutôt à une multitude d'acteurs et d'interrogations qui sont autant de risques asymétriques.

Face à ces menaces, et dans l'optique de tendre au Global Zero, le Traité de non-prolifération doit être renforcé. L'examen du TNP en 2005 a été considéré comme un échec, et il s'agit donc de faire en sorte que celui de 2010 soit un succès en prenant des mesures pour soutenir la non-prolifération et les efforts en faveur du désarmement et de sa prise en charge. Afin de renforcer le TNP, plusieurs étapes ont été définies. Tout d'abord, les États signataires doivent dépasser la traditionnelle ligne de tension moins de prolifération/plus de désarmement, car les deux sont dans l'intérêt de tous les partenaires. Deuxièmement, la nouvelle approche des États-Unis doit être soutenue. Si la France et le Royaume-Uni, les deux États nucléaires européens, ont déjà pris certaines mesures en faveur du désarmement, un grand nombre de participants allemands ont fait valoir que celles-ci devaient être renforcées, et ce notamment pour soutenir pleinement l'initiative américaine. Néanmoins, des garanties doivent être apportées pour continuer à renforcer la sécurité internationale. Quoi qu'il en soit, les mesures qui seront prises dans le cadre l'examen du TNP en 2010 doivent appuyer de manière crédible la non-prolifération et le désarmement. Les partenaires de l'Alliance doivent faire face à leurs obligations. On considère que l'Iran et la Corée du Nord constituent les plus durs défis à relever, parce qu'ils ont refusé de respecter le jeu des règles internationales, ou le font seulement avec la plus grande réticence. L'Iran, entre autres, fait valoir sa position en souli-

gnant que les États nucléaires n'ont pas rempli leurs obligations sur le plan du désarmement. Si les États-Unis et autres puissances nucléaires s'efforcent de respecter leurs engagements et de poursuivre le processus de désarmement, alors l'Iran ne pourra plus si facilement utiliser cet argument.

En outre, il a été souligné qu'une part très importante des arsenaux nucléaires est détenue par la Russie, et dont d'ailleurs plusieurs existent au mépris de toutes les mesures de contrôle et de sécurité. Cela présente un autre danger potentiel, en raison de la mobilité de beaucoup de ces armes et du fait que des groupes terroristes s'y intéressent. Toutefois, il a été indiqué au cours du débat que le gouvernement américain va probablement jouer un rôle important en faisant pression sur la Russie vers des contrôles plus stricts et en tenant un rôle positif dans le débat sur le désarmement nucléaire et la non-prolifération. Obama a déjà pris l'initiative sur cette question, la considérant comme un élément de sa politique internationale aspirant à restaurer le leadership américain. Pourtant, un participant français a suggéré que le leadership américain n'est peut-être pas dans l'intérêt de l'Europe. En conséquence, certains Allemands ont proposé que les Européens capitalisent sur l'élan politique généré par le discours de Prague pour jouer un rôle actif dans un nouveau Traité de réduction des armes stratégiques (START), apportant ainsi une contribution sur un pied d'égalité. Néanmoins, la France n'est pas autant engagée que les Allemands sur une ligne Global Zero : sa position est de ne pas participer aux négociations tant que les autres pays n'auront pas pris de mesures pour réduire leurs arsenaux nucléaires.

Quoi qu'il en soit, l'Europe a déjà endossé un rôle de premier plan sur certaines questions de désarmement. Elle est, par exemple, en faveur de l'interdiction des essais nucléaires. La France a, entre autres choses, abandonné ses installations d'essais nucléaires dans l'océan Pacifique et a réduit d'un tiers sa flotte dotée de capacités nucléaires. En raison de l'histoire de l'Europe, elle est exceptionnellement bien placée pour promouvoir la sécurité par la coopération et le partenariat. Encore une fois, une banque internationale du combustible nucléaire a été présentée comme un moyen pour développer une telle coopération. Il a été démontré que l'enrichissement d'uranium ou de plutonium n'est pas une étape significative dans le processus de fabrication de la bombe. Ainsi, une telle banque de combustible serait un bon pas vers le contrôle de ceux qui enrichissent des matières nucléaires et les lieux où ils sont situés. Enfin, l'Europe doit s'attacher à garantir que les pays disposant de l'arme nucléaire respectent leurs engagements de non-prolifération et elle doit s'assurer que leurs armes nucléaires n'existent que comme moyen de dissuasion et ne seront jamais utilisées à des fins offensives (première attaque).

Un participant allemand a attiré l'attention sur le fait que la dissuasion est en soi un pari. Pour cette raison, il devrait y avoir une très forte politique de « non-emploi en premier ». Un autre allemand est allé encore plus loin et a souligné que, si tous les pays dotés d'armes nucléaires s'engageaient à ne les utiliser qu'en réponse à une attaque nucléaire—c'est-à-dire que tous respectent une stricte politique de « non-emploi en premier »—alors l'équilibre serait garanti et de fait ces armes ne serviraient à rien. C'est là toute la contradiction du développement de programmes nucléaires. De toute façon, comme indiqué par un participant français, la dissuasion est également possible avec de plus petits arsenaux ; par exemple dix à vingt armes nucléaires sont suffisantes pour être en mesure d'attaquer ou de dissuader les autres. Dans cet esprit, l'Europe peut continuer à travailler en faveur du désarmement même si l'option d'un monde débarrassé de toute arme nucléaire soit encore loin, si ce n'est même réalisable. Car cet objectif ultime d'un monde sans bombe signifie aussi que tous les pays, et pas seulement des puissances nucléaires, souscrivent à un accord. De plus la Chine, seul pays qui a sérieusement augmenté son arsenal nucléaire, doit être impliquée.

Tous les participants se sont accordés sur l'importance fondamentale d'un système fort de vérification pour avancer vers le désarmement et assurer la non-prolifération. Sans cela, aucun traité ne servira de manière efficace les objectifs internationaux. Un tel système robuste de vérification établi en amont est essentiel car une fois l'arme nucléaire déployée, impossible de faire marche arrière. Ce système aurait aussi besoin de beaucoup d'instruments forts pour

la réalisation de la vérification Les questions qui ont émergé au cours de la discussion sur un tel système de vérification sont les suivantes : la vérification est-elle seulement une affaire interétatique ou doit-on également y associer les industriels si ceux-ci peuvent contribuer à la transparence ? L'AIEA est-elle en mesure d'assurer cette vérification sachant qu'elle se concentre principalement sur la technologie nucléaire à des fins pacifiques ?

La question de la vérification va de pair avec la question de savoir comment réagir face à un programme nucléaire inacceptable ou lorsqu'un développement d'armes nucléaires a été détecté. Comment doit répondre la communauté internationale ? Un participant allemand a recommandé que ce soit la responsabilité du Conseil de sécurité des Nations unies. Néanmoins, il devrait y avoir une position claire et cohérente sur cette question primordiale. Certains jeux politiques devraient être évités dans l'intérêt de la sécurité et de la nécessité d'envoyer un message sans ambiguïté. En outre, puisque les dictateurs et les régimes autoritaires ont tendance à ne pas donner accès à leurs programmes et à ignorer leurs engagements internationaux, des mesures devraient être créées pour empêcher ces pays de renoncer à leurs obligations et de faire le « cavalier seul ».



Uta Zapf, députée, Axel Berg, député

PROLIFÉRATION NUCLÉAIRE : QUELS RISQUES ? QUELLES MESURES ?

- Les instruments de lutte contre la prolifération : le PSI et la résolution 1540
- Prolifération et groupes terroristes : quels risques quels scénarios ?

Perspectives allemandes

Uta Zapf, Députée, Deutscher Bundestag

Perspectives françaises

Jean-Pierre Chevènement, Sénateur du

Territoire de Belfort, Vice-Président de la commission des affaires étrangères, de la défense et des forces armées du Sénat

Xavier Jarry, Conseiller militaire du directeur des Applications militaires, Commissariat à l'Energie Atomique

Débat

Modérateur : **Jean-Pierre Maulny**, Directeur adjoint de l'IRIS

La dernière discussion du 20ème Cercle stratégique a porté sur les risques existants et potentiels de la prolifération et sur la manière d'agir pour prévenir ou gérer ces risques. La perspective allemande a été présentée par Uta Zapf, députée SPD au Bundestag, et la position française par Jean-Pierre Chevènement, vice-président de la commission des affaires étrangères, de la défense et des forces armées au Sénat et Xavier Jarry, conseiller militaire du directeur des Applications militaires auprès du Commissariat à l'Énergie Atomique.

Les risques et problèmes évoqués par les participants peuvent être divisés en deux catégories : ceux qui découlent de l'action d'États et ceux qui impliquent des acteurs non-étatiques, même si la frontière entre les deux peut parfois être floue. Comme mentionné auparavant, le fait que certains pays possèdent des armes nucléaires—ou soient susceptibles de les acquérir—peut conduire à déstabiliser des équilibres régionaux et encourager une course aux armements pour développer ou accroître les arsenaux nucléaires. Cela est observé à travers l'exemple du Pakistan et de l'Inde : les deux pays ne s'orientent pas dans une phase de désarmement et la tendance est plutôt à un renforcement respectif de leurs positions nucléaires. Une autre situation délicate est celle du Moyen-Orient. Comme indiqué par les participants au cours des deux débats précédents, la perspective d'un Iran nucléaire peut inciter l'Arabie saoudite à développer également des armes nucléaires. En outre, il est généralement admis qu'Israël n'accepterait pas un Iran nucléaire. Ce type de mécanismes politiques interétatiques constitue un obstacle à la réalisation du « Global Zero ». La Corée du Nord constitue également un risque majeur avec ses essais nucléaires et sa position belligérante face à la communauté internationale, comme par exemple son récent lancement d'un missile sur le territoire japonais. En considérant les conséquences économiques, politiques et environnementales d'une guerre nucléaire—même si cela est limité à un espace régional—il a été souligné qu'il est essentiel pour l'Europe, les États-Unis, la Russie et d'autres acteurs mondiaux de mettre en commun leurs ressources pour parvenir au « Global-Zero », même si cela prend plusieurs décennies.

Les participants allemands et français se sont accordés sur le rôle primordial que joue la Chine pour le succès de la non-prolifération, la négociation de l'examen du TNP en 2010, et également de manière générale pour l'objectif Global Zero. Pour le moment, la Chine élargit activement son arsenal nucléaire. Un participant français a souligné que, comme l'URSS dans la logique de guerre froide, la Chine cherche à posséder un arsenal qui équivaille celui des États-Unis. La Chine accepterait-elle de limiter son arsenal ? Il s'agit d'une question cruciale. En outre, l'Inde a toujours été en désaccord non seulement avec le Pakistan, mais aussi avec la Chine. En raison de ces différences historiques, de nombreux Chinois étaient même favorables à l'acquisition d'armes nucléaires par le Pakistan. Par conséquent en Asie, on a une situa-

tion de trois États voisins, disposant chacun d'arsenaux nucléaires, qui n'entretiennent pas toujours des relations optimales.

Plusieurs participants allemands ont également indiqué le risque de prolifération involontaire qui pourrait résulter de l'exportation de la technologie nucléaire. Même si les pays exportateurs maintiennent des contrôles stricts sur les exportations, on ne peut pas garantir que ce savoir-faire ou cette technologie ne sera pas transmis à des tiers, immédiatement ou à une date ultérieure. En outre, comme cela a été mentionné auparavant, certains États satisfont peut-être toutes les exigences et les critères nécessaires pour l'importation de la technologie nucléaire, mais après l'avoir reçue, un changement de régime ou un bouleversement politique peut les déstabiliser et mettre la technologie nucléaire aux mains d'acteurs mal intentionnés. Une fois la technologie et l'expertise transférées, on ne peut plus faire marche arrière.

Toutefois, en dépit des nombreux risques de prolifération, un participant français a également soulevé la question du risque réel d'utilisation de la bombe une fois la technologie acquise. Malgré la rhétorique belliqueuse du président iranien Mahmoud Ahmadinejad vis-à-vis d'Israël, un Iran nucléaire ne signifie pas nécessairement qu'il y aura la guerre. Cela ne veut pas dire que le danger d'une guerre n'augmente pas, mais les raisons pour lesquelles un pays cherche à acquérir l'arme nucléaire sont très variées, et ne vise pas des fins uniquement militaires. Une suggestion d'un participant allemand est que l'Iran cherche en acquérant l'arme à devenir « unsanctionable ». En ce sens, une arme nucléaire n'est pas simplement un outil puissant pour la guerre, mais aussi une forte arme politique. En outre, le même allemand a soulevé la question des doubles standards dans le domaine des armes nucléaires. Les nations occidentales sont très opposées à l'idée d'un Iran nucléaire, mais l'Inde a suivi une voie similaire à la réalisation de son statut nucléaire. Ce pays a souffert de certaines représailles politiques pendant une période, mais après cela a été reçu avec une grande acceptation. Le cas de l'Inde illustre la façon dont un pays qui ne s'engage pas dans le système international de non-prolifération est traité différemment en raison de sa position géopolitique.

Outre le risque que représente la prolifération nucléaire aux mains des États, les préoccupations portent plus encore sur le rôle des acteurs non étatiques. Cette inquiétude est encore plus prégnante depuis les attentats du 11 Septembre 2001 à New York et Washington qui ont déclenché par la suite la « guerre contre le terrorisme ». D'une part, certains craignent que des terroristes ou d'autres groupes tentent de voler des matières nucléaires provenant des installations d'énergie nucléaire civile—qui sont protégées en vertu du dernier pilier du TNP—ou qu'ils attaquent physiquement ces installations avec l'intention de provoquer une catastrophe nucléaire, comme celle de Tchernobyl. Cela nous ramène à nos précédentes discussions sur la technologie nucléaire à des fins pacifiques et ses risques inhérents.

D'autre part, les « loose nukes » (les bombes nucléaires introuvables) constituent également une véritable menace. Toutefois, selon plusieurs participants français et allemands, ce risque est à nuancer. Après l'effondrement de l'Union soviétique, une grande partie de son arsenal nucléaire a été répartie entre les quinze anciennes républiques. Pourtant, grâce à l'appui international et aux initiatives nationales pour la sécurisation de ses armes nucléaires, une dynamique de prolifération a été évitée—même si certaines inquiétudes subsistent. Il a été indiqué que relativement peu d'acheteurs potentiels pourraient faire quelque chose avec des matériaux volés, et en particulier créer à terme une bombe nucléaire. Dans cet esprit, il a été suggéré que les inquiétudes de terrorisme nucléaire sont peut-être exagérées et que nous devrions adopter une vision plus réaliste des risques liés. Comme mentionné auparavant, les installations nucléaires tendent à avoir les plus hauts niveaux de sécurité. Ainsi d'autres endroits—comme les hôpitaux—sont en réalité beaucoup plus susceptibles d'intéresser des terroristes qui chercheraient à se procurer des sources de matières radioactives pour fabriquer une « bombe sale ».

Les mesures et avancées proposées par les participants pour faire face à certains risques existants et potentiels étaient de manière générale d'ordre politique, et ce pour améliorer la coopération internationale, pour garantir la non-prolifération et pour encourager le désar-

mement. Dans le domaine de la coopération internationale, un allemand a soulevé le fait que si les États qui ne l'ont pas encore fait signaient le TNP, cela constituerait une bonne étape pour sa stabilisation et lui donnerait un nouveau souffle au lendemain de l'examen de 2010. La non-prolifération est un pilier du Traité, et l'enjeu de l'accès à la technologie nucléaire à des fins pacifiques en est un autre, tout autant important. Ce dernier peut inciter les États non signataires à signer et ratifier le Traité.

L'Initiative de sécurité en matière de prolifération (ISP) est un autre instrument de non-prolifération. Elle inclue par exemple la possibilité de monter à bord et de contrôler tout navire transitant dans les eaux intérieures ou les mers territoriales ou dans des zones au-delà des mers territoriales de tout État, navire qui serait raisonnablement soupçonné de transporter sa cargaison à destination ou en provenance d'États ou d'acteurs non étatiques dont on a des doutes quant à leurs intentions de prolifération, et même de saisir ladite cargaison. Toutefois, cela pose un véritable défi politique parce que les navires ne peuvent pas être aussi simplement saisis, à moins qu'il existe des outils de droit maritime allant dans ce sens. Tant que le droit maritime ne permet pas juridiquement cette possibilité de saisie, cet objectif de l'ISP ne peut pas être pleinement réalisé et appliqué.

Certains intervenants ont soulevé le fait que les mesures visant à lutter contre la prolifération nucléaire ont souvent l'effet secondaire indésirable de compliquer les démarches de pays qui n'ont pas l'intention de développer un programme nucléaire militaire et qui voudraient simplement utiliser la technologie nucléaire à des fins pacifiques, comme garanti en vertu de l'article IV du TNP.

Bien que les mesures pour lutter contre la prolifération soient financièrement coûteuses, et qui plus est souvent perçues comme illégitimes, certains pays ont pris un rôle de leader et montrent l'exemple sur la voie du désarmement. La France est une puissance nucléaire qui a fait preuve d'un comportement exemplaire dans ce domaine. Elle est le seul pays à avoir pris des mesures irréversibles qui sont le signe d'un engagement fort et coûteux. Par exemple, la France a décidé de démanteler des installations de production de matières fissibles et des sites d'essai. Elle est peut-être aussi le seul pays à détruire les armes dès qu'elles ne sont plus opérationnelles. En outre, un département spécial a été créé pour mettre l'accent sur le désarmement et la non-prolifération. Bien qu'elle conserve et entretienne son arsenal nucléaire, la France insiste sur le fait que ce n'est pas à des fins guerrières et que cela vise uniquement des objectifs de dissuasion.

En dépit des risques décrits ci-dessus, il est toutefois indéniable qu'il existe de nombreuses mesures mises en place pour promouvoir et faciliter le désarmement et la non-prolifération : parmi les plus importantes le suivi des restrictions à l'exportation. Si certains soulignent l'insuffisance des dispositions existantes, le nombre total d'armes nucléaires dans le monde a néanmoins été réduit de manière significative et les pays continuent à négocier dans ce sens. Cela est important car, comme l'a souligné un participant allemand, une politique crédible de réduction des armes nucléaires est la meilleure forme de prévention qui puisse exister pour lutter contre la prolifération interétatique.

D'autres méthodes et mesures ont été avancées par les participants pour aider à renforcer les contrôles en matière de prolifération et encourager une culture du désarmement.

Nombreux sont ceux qui ont souligné qu'il fallait faire davantage que simplement adopter des lois. Il faut s'occuper des différents problèmes entre les organisations et également travailler au niveau local. Vitesse, temps de réaction et instruments techniques de renseignement et de détection sont des domaines sur lesquels il faut se concentrer. La technologie doit être en mesure d'être exportée sans risque superflu et les importateurs doivent notamment garantir la transparence et le contrôle. Pour ce faire, toutes les conventions et accords pertinents doivent être renforcés et devenir universels. Lorsque le TNP a été prolongé, certains pays—comme l'Afrique du Sud—ont renoncé à leurs armes. Ceci permet d'établir un rapport de confiance et contribue à améliorer la sécurité.

L'accent a été mis sur l'opportunité offerte par l'élection de Barack Obama. De nombreux participants allemands considèrent celle-ci comme une occasion historique de créer des initiatives pour limiter les armements et tendre à un désarmement significatif. Cependant, un participant français a indiqué que bien que les bonnes intentions sur le désarmement soient louables, ces armes existent malgré tout et cela nécessite de fait un effort d'explication et de communication sur leurs utilité et finalité à destination des opinions publiques. Ce sont des préoccupations politiques et socio-économiques qui sous-tendent la « nécessité » de disposer de ces armes et l'hypothèse de leur utilisation. Dans cet esprit, le discours d'Obama au Caire le 4 juin 2009 fut d'une grande portée, car il a explicitement mentionné les tensions sous-jacentes et les problèmes qui conduisent à la nécessité de disposer et/ou l'utilisation d'armes militaires. En outre, Obama a indiqué sa volonté de soutenir le Traité d'interdiction complète des essais (TICE). La ratification de ce traité par le sénat américain enverrait un signal fort sur les intentions des États-Unis de véritablement mettre en place un moratoire sur les essais nucléaires et pourrait avoir un effet sur d'autres pays qui ne l'ont pas encore ratifié, notamment l'Iran. Par conséquent, il y avait un consensus général parmi les participants sur l'opportunité d'un nouveau traité TICE qui devrait être formulé dès que possible. Dans cette perspective, il est dans l'intérêt de l'Europe de travailler de concert avec les États-Unis, la Russie et les autres puissances nucléaires afin d'obtenir le plus large soutien possible.

Compte-rendu: Matthew Dearborn, IRIS

Friedrich-Ebert-Stiftung

Büro Paris

41 bis, bd. de la tour-Maubourg

75007 Paris

www.fesparis.org

Institut de Relations

Internationales et Stratégiques

2 bis, rue de Mercœur

75011 Paris

www.iris-france.org